



SEANCE DU 19 juin 2024 à 18H

Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 19 juin 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 23 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

19 présents	Christophe Reynier-Duval Christelle Aubertin Mariel Martin Béatrice Réhor Romain Espinosa Jean-Antoine Espinosa	Viviane Bécart Christine Rieu Florian Ricou Mélanie Tricot Sylvie Gourdon Julien Dufay Michèle Bugnet	Maeva Aubertin Michel Légerot Danielle Lopez Ghislaine Eynard Nathalie Runser Jean Benat
0 procuration			
4 absents	Laure Barnini Anne-Laure D'Alauzier	Jennifer Bremond Richard Giner	
Secrétaire de séance	Jean-Antoine Espinosa		
Délibération	19.06.11		
Objet :	Demande de subvention au titre du Fonds Vert pour les travaux de réhabilitation et de rénovation thermique d'un bien sis 1/3 rue Pasteur		
Rapporteur	Mariel MARTIN		
N° Acte	7.5.1		

Le Fonds vert est un dispositif de l'Etat qui a pour objectif d'accélérer la transition écologique dans les territoires en soutenant financièrement les projets présentés par les collectivités territoriales en direction de 3 types d'actions : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

La commune souhaite répondre au délicat constat d'un taux de logements vacants, élevé sur son territoire (9.1% en 2020, en hausse depuis 15 ans).

Pour ce faire, elle a pour projet de rénover peu à peu son parc de logements communaux afin de pouvoir proposer des biens qui correspondent aux besoins du territoire et aux attentes de la population : logements de tailles modestes répondant à des critères spécifiques de ménages.

Le bien situé au 1/3 rue Pasteur présente des désordres importants qu'il convient de réparer afin de pouvoir remettre le bien sur le marché de la location.

Ancien, ce bien d'une superficie totale de 120 m², divisée en deux appartements, est actuellement dans un état dégradé (faible isolation, absence de ventilation, installation électrique contraire aux normes en vigueur). Le bien n'a pas fait l'objet de travaux d'entretien et de rénovation depuis un temps certain.

Dans le cadre de son projet de réfection, de rénovation thermique de ce bien, la commune de Caderousse souhaite déposer un dossier de candidature afin de pouvoir être soutenue financièrement dans cet investissement.

Les travaux viseront à :

- Isoler pour faire diminuer les consommations énergétiques (chauffage – électricité, etc....),
- Reprendre toute l'installation électrique du bien pour une mise aux normes
- Améliorer le confort sanitaire et thermique des logements (ventilation, isolation...)
- Adapter le logement situé en rez-de-chaussée à la réglementation PMR pour pouvoir répondre à une demande certaine d'une population vieillissante.

Les deux logements sont actuellement classés F. L'objectif de gain énergétique pour le logement du rez-de-chaussée est estimé à 63% après travaux, pour le premier étage à 42%.

SEANCE DU 19 juin 2024 à 18H

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 57 645 euros HT soit 68 636 euros TTC et se décompose comme suit :

Travaux	Dépenses (HT)	Recettes	Montant	Pourcentage
Logement 1	36 508€	Fonds vert	34 587€	60%
Logement 2	21 137€	Commune	23 058€	40%
TOTAL	57 645€	TOTAL	57 645€	100%

*En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le conseil municipal décide :

- D'approuver le plan de financement tel que présenté précédemment.
- De solliciter un soutien financier au taux le plus élevé, 60%, au titre du Fonds vert pour le projet de réfection, de rénovation énergétique de l'immeuble communal sis 1/3 rue Pasteur dont le montant estimatif de l'opération est fixé à 57 645 euros HT.
- D'autoriser Monsieur le Maire à poursuivre toute démarche et à signer toute pièce administrative relative à la présente délibération.

Dossier adopté à l'unanimité

Ainsi délibéré en sa séance le jour,
le mois et l'an que dessus.

Pour extrait conforme
Caderousse le 20 juin 2024
Le maire, Christophe REYNAUD
Le secrétaire de séance, Jean-Antoine ESPINOSA

